

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

PER
M-99

5

12e Année

MAI 1898

CHATEAU DE LA PLOUVERIE
LIBRARY
APR 30 1898
No. 210

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,

LE MESSAGER DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

Imprimé par O. DARVEAU, Québec

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Priz d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

Redaction : Rév. M. J. R. ROY.

Administration : Rév. M. R. PH. SYLVAIN.

Adresse : Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER

ET

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — A nos lecteurs, 1. — Ste-Anne et les Bretons en Canada, 2. — La réponse du bon Dieu, 5. — Sentiments de la Ste-Vierge, au sujet de la Communion, 8. — La Chasuble de Marie, 9. — A quoi servent les vieux timbres-postes, 10. — Un blasphémateur puni, 12. — Bulletin, 13. — Actions de grâces, 15. — Recommandations, 19. — Dons, 20.

À NOS LECTEURS.

Avec la présente livraison, le *Messenger de Ste-Anne* entre en sa douzième année d'existence.

Nous profitons de la circonstance pour remercier nos abonnés et, en particulier, nos zélateurs et zélatrices, pour le constant et même croissant encouragement qu'ils nous ont donné.

Le *Messenger* s'efforcera toujours d'être l'écho fidèle des dévots serviteurs de notre sainte Patronne.

Tout en relatant les faits qui peuvent avoir un intérêt général pour le diocèse, il n'oubliera pas que son but principal est de faire aimer la bonne sainte Anne, de répandre, de plus en plus, sa dévotion dans les cœurs.

Puisse sainte Anne bénir notre œuvre et bénir tous ceux qui y participent.

SAINTE-ANNE ET LES BRETONS EN CANADA.

C'était à Ste Anne d'Auray, en 1632. Dans le village de Keranna, l'animation est vive : des ouvriers en grand nombre, tailleurs de pierres, maçons, charpentiers, travaillent à la construction de la chapelle que remplace la basilique d'aujourd'hui ; des pèlerins, isolés ou par groupes, passent en priant ; et dans cette foule, Yves Nicolazic va, vient, se multiplie, accueillant les pèlerins, encourageant les travailleurs : il est si heureux de voir l'accomplissement des ordres de sainte Anne !

Parmi les étrangers qui se pressent autour de la statue miraculeuse, il a remarqué une famille de marins, braves chrétiens sans doute, car ils prient de tout cœur.

— D'où venez-vous, mes amis ? leur dit le bon paysan.

— De Saint-Malo. Les Anglais ont capturé notre barque et nous sommes venus prier sainte Anne avant de partir pour aller gagner notre vie bien loin.

— Dans quel pays allez-vous ?

Ce fut le plus jeune, un enfant de douze ans, qui répondit :

— Au Canada.

Nicolazic remarqua le visage énergique et bon du petit mousse :

— Comment t'appelles-tu ?

— Yves.

— Mais c'est aussi mon nom : tu es donc mon filleul..... Tu n'as pas peur d'aller dans ce pays perdu ?

— Non, puisque c'est maintenant le mien.

— Là-bas, du moins, ajouta le père, nous ne trouverons plus d'Anglais pour nous voler.

— Vous avez raison, mes bonnes gens ; mais, tout de même, n'oubliez pas notre patronne, et croyez bien qu'elle vous gardera, quoique vous quittiez son pays. Et toi, petit Canada, écoute ceci de ton parrain Yves Nicolazic : Ne cesse jamais d'aimer sainte Anne.

— Ni de haïr les Anglais, dit son père.

Aimer sainte Anne et haïr les Anglais ! c'était l'idée du petit Breton à qui Nicolazic venait d'appliquer si gracieusement le nom de Canada. Nous verrons comme il tint parole et comment il fut digne de ce nom.

Quelques jours après, c'était le départ ; et bientôt l'Hermine, un beau navire fait pour les grands voyages, emporta les émigrants vers l'inconnu. La traversée fut longue, mais heureuse. En partant, passagers et marins avaient chanté, sur un de ces airs breton, où la tristesse semble pleine d'espérance, la touchante complainte de Jacques Cartier, un breton aussi, le découvreur du Canada. Il fallait que dans son origine, comme dans son his-

toire, comme aujourd'hui encore, il y eut des Bretons sur cette terre qui devait faire honneur à la France jusque dans son abandon. Bien des fois les exilés avaient parlé de la Bretagne, bien souvent aussi ils avaient prié sainte Anne, et l'avenir paraissait moins sombre à mesure qu'ils approchaient du but.

Un jour, la terre désirée se montra, puis ils franchirent l'embouchure d'un fleuve large comme une mer—le Saint-Laurent. Des coteaux arides, des amas de rochers s'étendaient le long de la rive, et leur cœur se serrait en souvenir du pays perdu.

Plus loin le paysage se transforma : c'était de riches coteaux, de grandes plaines fertiles. Ce fut aussi la tempête, violente, terrible, sur ce fleuve dont ils ne connaissaient pas les écueils. Dans leur angoisse, ils prièrent sainte Anne, tous, excepté le capitaine—il n'était pas Breton. Ils prièrent sainte Anne, et lui dirent dans leur confiance aussi grande que leur effroi : "Sauvez-nous, bonne mère ; nous promettons de vous bâtir une chapelle à l'endroit même où nous aborderons."

La patronne de la Bretagne était sûrement avec les pauvres exilés. Le vent tomba, le fleuve reprit son calme, et ils abordèrent près du Petit Cap, sur une terre où un splendide panorama se déroulait devant leurs yeux : au nord, la chaîne des Laurentides ; au sud, les flots profonds et larges du Saint-Laurent ; à l'est la rivière Sainte-Anne, qui sépare le village de ce nom de la paroisse voisine de Saint-Joachim.

Fidèles à leur promesse, les émigrés bretons bâtirent la chapelle qui devait être l'ex-voto de leur reconnaissance. Elle fut bien humble, sans doute, cette chapelle de bois,

car ils étaient bien pauvres. Mais sainte Anne souriait à l'entreprise de leur foi, et la cabane où ils aimaient à la prier devait se transformer plus tard en une église de pierre, puis en une basilique où vit toujours le souvenir des naufragés.

La première messe qui ait été dite au Canada fut célébrée, un siècle auparavant, devant Jacques Cartier, par un prêtre breton qu'il avait emmené à son bord.

Dans ce pays alors sauvage, la croix avait précédé la charrue ; avant les colons, étaient venus les missionnaires. Les enfants de sainte Anne entrèrent bien vite en relations avec ceux qui évangélisaient les tribus voisines et ne se crurent plus exilés.

Annales de Ste. Anne d'Auray.

LA REPONSE DU BON DIEU

C'était au mois de décembre 1870, pendant la terrible guerre qui a démembré la France. Un épais manteau de neige couvrait la terre et les rafales d'une bise glaciale la soulevait en d'innombrables tourbillons. Les canons ronflaient sous les murs de Paris assiégé : et déjà la famine se faisait durement sentir dans la grande ville. Il y avait dans un quartier reculé de cette cité immense au sixième étage d'une maison, une pauvre famille d'ouvriers dans la plus pressante détresse. Elle se composait du père, de la mère, d'une petite fille d'une dizaine d'années et de deux petits enfants en plus bas âge. C'était une famille de très bons chrétiens. Malgré la cherté très élevée des vivres, ce petit ménage avait vécu jusque-là dans une hon-

nête aisance, et la joie chrétienne restait assise près de ce modeste foyer tant que dura la santé.

Mais le bon Dieu envoie l'épreuve à ceux qu'il aime ; et d'ordinaire il les choisit pour leur faire part de sa sainte croix. Il prit plaisir à visiter ainsi la famille dont je parle. Le père fut atteint d'une très grave maladie qui le réduisit en quelques jours à la dernière extrémité. Sa femme le soigna avec tout le dévouement et toute l'affection d'une épouse chrétienne. Nuit et jour, elle se tenait au chevet de son cher malade . . . Mais, hélas ! ses forces le trahirent ; il n'y eut plus que la jeune fille pour secourir ces deux infortunés.

La pauvre enfant comprend aussitôt la grandeur de sa tâche ; et sans perdre courage, elle se sentit la force de la remplir jusqu'au bout. Elle se multipliait auprès de ses parents et leur prodiguait les soins les plus assidus. Par malheur, les ressources manquèrent bientôt, car les vivres étaient très chers, car Paris était déjà affamé. Dans le modeste ménage, il n'y avait plus ni pain, ni provisions d'aucune sorte . . .

Un matin, malgré le froid intense, les deux petits se réveillèrent de meilleure heure. Ils firent leur petite prière, coururent embrasser leurs parents, et puis dirent à leur jeune sœur : " Elvina, tu sais qu'hier soir nous n'avons rien mangé. Nous avons bien faim ! donne-nous au moins un peu de pain ! "

A ces paroles, la jeune fille sentit un frisson indescriptible la saisir tout entière ! . . . Et sans donner de réponse à ses petits frères, elle se retire toute tremblante dans une pièce voisine et se met à genoux au pied d'une croix. " Mon Dieu ! s'écrie-t-elle, venez donc à mon se-

cours ! Mon père et ma mère sont près de mourir, et mes petits frères sont dévorés par la faim ! On nous a dit quand je me préparais à ma première communion, que vous n'abandonniez jamais les malheureux. Voyez, mon Dieu ! combien je suis malheureuse !”

Elle éclata alors en sanglots et de grosses larmes roulèrent sur ses joues amaigries !

Pendant qu'elle était ainsi plongée dans son incomparable douleur, il lui vint une pensée, mais une pensée pleine d'une foi naïve et bien digne du cœur pur d'un enfant. “ Si j'écrivais au bon Dieu, se dit-elle, et si je lui racontais ma détresse.” Et elle saisit une plume, et écrit une lettre au bon Dieu. Mais quand elle l'eut terminée, elle se trouva très embarrassée pour la faire partir, car où est le courrier qui va au ciel ? “ Bah ! se dit-elle, j'irai trouver le bon Dieu du tabernacle et il me dira bien ce qu'il me faut faire pour que ma lettre lui arrive.”

Un peu après midi, quand toutes les églises à peu près sont solitaires, elle part en toute hâte et entre dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville. Elle s'avance au pied de l'autel, après s'être assurée d'un regard furtif, qu'il n'y a personne pour la voir. Elle tombe à genoux, elle récite une prière, puis elle gravit les degrés de l'autel et se grandit pour déposer sa lettre le plus près possible du tabernacle.

Pendant qu'elle faisait tout cela, une dame cachée derrière un pilier l'épiait très attentivement. Elle croyait avoir affaire à une jeune malfaitrice. Marchant sur la pointe des pieds, elle s'approche de l'enfant et la saisit fortement par le bras : “ Que viens-tu faire ici, petite voleuse ? Tu as déjà l'audace de venir commettre un vol sacrilège dans la maison du bon Dieu.”

“ Oh non ! madame, je ne suis point une voleuse, lui répondit avec larmes la pauvre enfant. Tenez, je voulais seulement faire partir cette lettre.”

La dame fort intriguée prit la lettre et lut avec attendrissement ! “ Retourne vite auprès de tes parents, mon enfant, lui dit-elle, le bon Dieu t'exauvera.” Deux heures après une religieuse garde-malade se plaçait au chevet des deux mourants et une grande caisse remplie de provisions de toutes sortes était portée à la maison de ces infortunés. On avait écrit dessus en grosses lettres : “ Réponse du bon Dieu.”

SENTIMENTS DE LA SAINTE-VIERGE

AU SUJET DE LA COMMUNION

Parmi les belles instructions que dicta la sainte Vierge à sa servante Marie d'Agreda, il en est une bien touchante sur la communion. La sainte Vierge s'exprime ainsi : “ O ma fille, si ceux qui professent la sainte foi catholique ont vu leurs cœurs endurcis et pesants pour recevoir la véritable intelligence du sacré mystère et du bienfait inestimable de l'Eucharistie ; ou si, affranchis des affections terrestres et de la tyrannie de leurs passions, ils s'appliquaient à considérer qu'ils possèdent au milieu d'eux, dans le très saint sacrement le Dieu éternel ; qu'ils peuvent le recevoir, le fréquenter, et participer aux effets de cette manne céleste ! s'ils appréciaient le prix et la grandeur de ce don ! s'ils estimaient ce trésor ! s'ils goûtaient sa douceur ! s'ils savaient y trouver la vertu cachée

de leur Dieu tout puissant, ah ! ils n'auraient rien à désirer ni à craindre dans leur exil ! — Voulez-vous, ajoutez-elle encore, apprendre ce que je pensais de moi lorsque, étant voyageuse sur la terre, je devais recevoir mon Fils et mon Seigneur dans le sacrement ? Repassez dans votre mémoire ce que vous savez de mes dons, de ma grâce, de mes œuvres et des mérites de ma vie. Eh bien ! je crois avoir obtenu une magnifique récompense de tous ces mérites en recevant une seule fois le Sacré Corps de mon Fils dans l'Eucharistie ; encore ne me jugeais-je pas digne d'une si grande faveur ! Considérez maintenant, ma fille, ce que vous et les autres enfants d'Adam devez penser en recevant cet admirable sacrement ! (*Cité mystique.*)

LA CHASUBLE DE MARIE

Saint Bonnet, évêque de Clermont, fort dévot serviteur de Jésus et de Marie, s'était retiré la veille de l'Assomption dans l'église Saint-Michel, pour y passer la nuit en prières et se préparer à la grande fête de Sa Souveraine bien-aimée. Tandis qu'ils se repandaient en soupir et en ardens désirs, il entend comme venir du ciel les accords d'une douce mélodie : tout à coup le temple est illuminé, et ses voûtes résonnent comme aux jours solennels quand des flots de peuples s'y pressent. Stupéfait et hors de lui le saint regarde, et voit la très-sainte Vierge, entourée d'une troupe d'anges et de vierges, s'avancer en procession jusqu'au pied de l'autel. Les vierges et les anges chantaient les louanges de leur Reine et de son Fils. Les anges demandèrent alors qui célébrerait les Saints Mystères, et Marie leur dit : " Ce sera mon serviteur Bonnet, qui prie

en ce moment dans cette église." Les anges vont aussitôt chercher le Saint, qui s'était caché de frayeur et enfoncé dans l'angle le plus reculé de l'église. Ils le revêtent d'ornements magnifiques, et l'assistent pendant qu'il célèbre la messe en présence de Marie.

Le Saint Sacrifice achevé, la sainte Vierge bénit son serviteur, et, comme gage de sa visite pleine d'amour, elle lui laissa la belle chasuble qu'elle avait elle-même apportée du ciel. Ce vêtement miraculeux se conservait à Clermont avant la révolution ; il était si fin, si beau qu'on n'a jamais pu savoir de quelle matière il était fait ; il ne pesait presque pas ; il était très-doux au toucher, et d'une broderie si délicate, que seuls les doigts d'un ange, ou plutôt de la Reine des anges, ont pu le travailler.

A quoi servent les vieux timbres-postes ?

Bien des personnes se demandent de quel profit peuvent être pour les missions ces vieux timbres que des zélateurs et zélatrices recueillent avec tant de sollicitude. Le mystère qui plane sur cette question a donné naissance aux bruits les plus étranges. On a dit que de ces timbres maculés on retirait une teinture qui avait sa valeur commerciale. Comme si, en cas de possibilité d'une telle extraction, les frais d'exploitation ne devaient pas dépasser de beaucoup le prix de la teinture obtenue ! D'autres faisant de nos pieux collectionneurs les coopérateurs, tout au moins inconscients, d'une énorme fraude, ont été jusqu'à prétendre que ces vieux timbres étaient cédés à d'habiles, mais peu délicats industriels, qui, par des procédés inconnus, faisaient disparaître l'empreinte du cachet

postal et les livraient de nouveau à la circulation. D'autres enfin, moins éloignés de la vérité, ont fait courir le bruit qu'on les envoyait aux missionnaires qui en tiraient parti de diverses façons, notamment en les cédant à des prix élevés aux chefs de tribus et aux familles demi civilisées des contrées qu'ils évangélisent.

Rien de tout cela n'est exact. La vérité est que nos vieux timbres ne sortent pas d'Europe. Un exemple montrera l'usage qu'on en fait et le bénéfice qu'on en retire. Un prêtre belge, dévoué aux missions, le P. Sender, aidé des enfants d'un orphelinat, en a recueilli pour son compte, jusqu'à ce jour, au moins 25 millions ! De ces timbres maculés il fait deux parts. Les uns, rares ou anciens, sont précieusement mis de côté pour être vendus aux collectionneurs dont le nombre, on le sait, va sans cesse croissant. Quand on pense qu'il est des timbres qui se vendent jusqu'à 1,500 fr. et au-delà, on comprend que le P. Sender ait pu trouver dans son aumônieuse industrie une source de profits sérieux, d'autant qu'à la vente de ses timbres il sait joindre des expositions qui provoquent la générosité des visiteurs et ajoutent encore à ses bénéfices.

Quant aux timbres communs, il en trouve le débit à raison de 40 à 80 centimes le mille, suivant leur nature et leur variété. On les emploie à faire des tapisseries en mosaïque ou des imitations de peintures pour salons et salles à manger. Ce genre de décoration, qui est devenu très-commun en Bavière et en Suisse et qui, paraît-il, commence à prendre en Belgique et en Hollande, a ses ouvriers spéciaux, vrais artistes qui savent grouper les timbres et combiner si agréablement les nuances que l'on croirait avoir à faire à de véritables peintures. Les frères

de Saint-Jean-de-Dieu ont à Gand trois salles dont les murs sont ainsi tapissés avec un goût parfait.

L'œuvre la plus réussie dans ce genre se voit chez un riche particulier de Rotterdam à qui elle n'a pas coûté moins de 100,000 fr. Bien entendu, la plus grande partie de cette somme est revenue à l'artiste.

Grâce à cette industrie nouvelle et plus encore à l'innocente manie des collectionneurs qui se disputent les timbres quelque peu rares, l'abbé Sender a fini par réunir une somme assez ronde pour acheter au Congo un vaste territoire où il se propose de bâtir non-seulement un couvent pour les Pères du Cœur Immaculé de Marie, mais encore une école, un orphelinat, un hôpital et 300 cases destinées à loger autant de familles d'esclaves libérés. C'est donc tout un village chrétien qui va être constitué de la sorte.

Est-il besoin de rien ajouter pour montrer l'importance d'une œuvre qui avait jusqu'ici le triste privilège de provoquer le sourire et la méfiance chez beaucoup de chrétiens incapables d'en saisir la portée et d'en comprendre les bienfaits ?

On peut envoyer ces vieux timbres-postes, au Rév. P. M. Barral, missionnaire à Hammonton, Nouveau Jersey, Etats-Unis, et l'on recevra en retour un beau souvenir des missions.

UN BLASPHEMATEUR PUNI

Dans le village de Lacolle, district de Montréal, demeure un épicier, venant de Valleyfield. C'est un athée, du moins il l'était au mois d'août dernier. A Valleyfield,

il avait cherché à répandre ses idées anti-chrétiennes et infidèles ; il continua la même œuvre de Satan dans la paroisse de Lacolle. Un jour, l'été dernier, un groupe de garçons était réuni dans son magasin, et, comme d'habitude le propriétaire tâchait d'inculquer ses idées athéistiques dans ces jeunes esprits. La discussion sur l'existence de Dieu devint chaude et animée. Soudain un jeune homme de 19 ans, enfant catholique d'une veuve, exprima son incrédulité dans la d'ité. Frappant le comptoir de son poing, il s'écria en blasphémant : " Je vous dis qu'il n'y a pas de Dieu. " Il frappa le com toir, mais ne put en retirer sa main ; et il se raidit, et la force réunie de tous ses camarades ne put lui mettre le bras dans sa position naturelle, ni rendre la vitalité à son être. Ils le roulèrent, le frottèrent, firent tout ce que les hommes pouvaient ; mais, dans son agonie, il s'exclama : " Mon Dieu ! Mon Dieu ! un prêtre ! un prêtre ! " Le curé, appelé en toute hâte, arriva. La mère fut informée du triste évènement : elle accourut et trouva son fils dans cet état paralysé. Quand le jeune homme eut fait sa confession et reçu la Sainte Communion, la paralysie disparut, et il recouvra tout l'usage de ses membres. Tels sont les faits connus de tous dans la paroisse et les environs. Puisse cet exemple faire réfléchir et entrer en eux-mêmes les blasphémateurs et les impies !

BULLETIN.

Le trois mai, Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski a donné la confirmation, au couvent des Sœurs de la Charité, à 43 enfants.

— Le Rév. M. E. B. Gauvreau, prêtre du séminaire, a été nommé vicaire aux Trois-Pistoles.

— Monseigneur l'évêque de Rimouski commencera sa visite pastorale le 10 juin prochain. Il visitera cette année les paroisses de la Gaspésie depuis New-Port jusqu'à Matane inclusivement. M. le chanoine L. N. Bernier, curé de S. Epiphane, accompagnera Sa Grandeur. Le Rév. M. Verreau, vicaire à St-Modeste, desservira la paroisse en son absence.

— Le 17 du courant, a été inhumé dans l'église de Ste-Anne de la Pointe-au-Père le corps de Dlle Clara De Lisle. Sa Grandeur Mgr Blais chanta le service, accompagné de M. le Grand-Vicaire Langis, comme prêtre assistant et de MM. les chanoines Rouleau et Bolduc, comme diacre et sous-diacre. Etaient présents au chœur MM. les chanoines Bilodeau et Saucier et les R.R. MM. A. Audet, S. Maheu et Ross.

Dlle de Lisle, insigne bienfaitrice du Pèlerinage de la Pointe-aux-Pères et fidèle servante de notre sainte Patronne, par une disposition testamentaire, avait exprimé le pieux désir que son corps reposât dans son sanctuaire.

— La sortie des élèves du Séminaire est fixée au 23 juin.

Ordinations.— Le 27 mai au Séminaire seront ordonnés sous-diacre M. D. S. Giguère, de Ste-Anne de Beau-pré, diacre, M. J. C. Saindon, de Cacouna, prêtre, M. J. A. Ouellet, de Rimouski. Le 28 M. Giguère sera fait diacre et M. Saindon, prêtre. M. J. A. Ouellet, célébrera pour la première fois le dimanche de la Ste Trinité dans la cathédrale de Rimouski.

— Le même jour Monseigneur donnera la confirmation à 5 élèves du Séminaire.

ACTIONS DE GRACES.

ST-MAXIME DU MONT-LOUIS.—Gloire et reconnaissance à sainte Anne pour guérison d'un violent mal de dent. *Une abonnée.*—**FALL-RIVER :** Remerciements à la bonne sainte Anne pour guérison de mon enfant malade depuis 6 mois. Je prie cette bonne mère pour une autre faveur. *Dame Fabien Fiola.* Plusieurs faveurs obtenues. *Dame A. Paquet.*—**ST-GEORGE DE LA MALBAIE :** Ma petite fille âgée bientôt de 5 ans, était atteinte d'un mal d'yeux, qui lui rendait la vue très-faible. Je la recommandai à sainte Anne, promettant d'inscrire dans le *Messenger* sa guérison, si cette Mère daignait m'exaucer. Mon enfant guérit. Mais il y 2 ans de cela et je n'ai pas accompli ma promesse, et de plus le mal revient. Je viens donc de nouveau solliciter son secours, lui promettant d'être plus fidèle à l'avenir. Je recommande aussi à sa bonté mon mari malade depuis 8 mois, et qui ne peut vaquer à aucun travail. Je prie les abonnés d'invoquer avec moi cette grande sainte. *Dame Israël Cassivi.*—**METHUEN :** Merci sainte Anne ! vous m'avez guéri après que j'eus promis de publier cette faveur. *M. M.*—**TROIS-PISTOLES :** Mon père avait la *marine* à un doigt. Je promis à sainte Anne de faire publier sa guérison dans le *Messenger*, s'il l'obtenait. Aujourd'hui il est bien. Merci mille fois, bonne sainte Anne ! *Dlle E. B.*—**ST-HILAIRE :** Mille remerciements à sainte Anne pour guérison d'une maladie dangereuse et pour plusieurs autres faveurs. *Une abonnée.* Mon mari, grandement soulagé d'un rhumatisme, après lampe brûlée et neuvaine à la bonne sainte

Anne. Reconnaissance pour plusieurs autres faveurs.
Une abonnée.

MONTTÉAL : Je souffrais d'une infirmité à un pied : j'ai promis à sainte Anne de m'abonner au *Messenger*, de faire dire une basse messe dans son sanctuaire et de faire une neuvaine en son honneur. si je guérissais. Je suis bien aujourd'hui. Merci mille et mille fois, bonne Mère. *Sara Dionne.* — MATANE : 3 faveurs obtenues. *Une abonnée.* Guérison d'une névralgie attribuée à sainte Anne. *Marie Santerre.* — 2 faveurs obtenues. *Dame Théophile Richard.* — PORT-DANIEL EST : Je souffrais d'un mal de poitrine ; je promis une messe à sainte Anne, et aussi publication de ma guérison, si je l'obtenais. Je fus immédiatement exaucée. Merci ! *J. E. Day.* — SANDY BAY : Mille remerciements pour faveur obtenue. *A. Lévêque.* — ST-VALÉRIEN : Souffrant depuis plus de 4 ans, je me suis recommandé à sainte Anne et à la Ste Vierge, et ai promis de publier ma guérison si je l'obtenais. Depuis, j'ai été grandement soulagé. Daignez, bonnes Mères, me continuer votre protection. *Fr. Grenier.* — ST-CLÉMENT : Mille remerciements à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. Je remplis ma promesse de les publier. *Une abonnée.* — 2 faveurs obtenues. Reconnaissance. *S. Lévêque et A. Ouellette.* — STE-FLAVIE : Mille remerciements à sainte Anne ! Maman souffrait d'un mal de jambe et moi d'un mal d'yeux. Nous promîmes à sainte Anne de publier notre guérison, si elle nous l'obtenait. Aussitôt nous sentîmes du soulagement. Aujourd'hui nous sommes bien. *A. et D. D.* — ST-OCTAVE : Mon enfant eut l'hiver dernier 2 secousses qui ressemblaient beaucoup à l'épilepsie. Je promis à sainte Anne que si la maladie n'allait pas plus loin, je le ferais publier dans le *Messenger.* De-

puis il a toujours été bien. Reconnaissance à cette bonne Mère. *Dame J. Davois.* — ST-ULRIC : Reconnaissance pour 2 faveurs attribuées à sainte Anne. *Dame S. Pettigrew.* — ST-DAMASE : Actions de grâce pour faveur obtenue. *L. O.*

MARIA : Je suis heureuse de m'acquitter de ma promesse en remerciant sainte Anne de la protection qu'elle m'a accordée. Une autre personne se joint à moi pour lui témoigner sa reconnaissance. *Une abonnée.* — CRISTAL SPRING ASS. MASS. : Soulagée dans mes souffrances, je viens remercier sainte Anne et lui demander de me continuer sa protection. *Dme Nazaire Ratté.* — GLEICHEN : Remerciement à sainte Anne pour 3 faveurs obtenues. *C. Grenier.* — Je remercie sainte Anne pour toutes les faveurs qu'elle m'a accordées et que j'ai promis de publier. Daignez, o bonne Mère, toujours m'accorder votre protection. *Clarisse Martin.* — N.-D. DE LOURDES : Après avoir fait brûler une lampe en l'honneur de sainte Anne pendant un mois, lui avoir promis une messe et de m'abonner au *Message*, j'ai été guérie d'une maladie de cœur. J'ai reçu aussi d'autres faveurs que j'attribue à sa protection. Reconnaissance à cette bonne mère. *Dame A. Madore.* — PORT-DANIEL : Une abonnée remercie sainte Anne de plusieurs faveurs accordées à elle et sa famille. — FALL-RIVER : Je remercie sainte Anne de m'avoir accordé plusieurs faveurs, entre autre de m'avoir délivrée d'une grande douleur, après que j'eus promis d'en publier la guérison. *Dme Henri Dionne.* — J'ai promis à sainte Anne que si j'avais l'ouvrage que je désirais, je le ferais publier dans le *Message*. Le lendemain j'étais exaucé. Merci ! *W. D.* — Je crois devoir attribuer à l'intercession de sainte Anne la guérison de 2 maladies. Pardon pour

ma négligence à le publier, comme je l'avais promis. *Une abonnée.*

MATANE : 3 faveurs obtenues. *Une abonnée.* — BIC : Je remercie sainte Anne pour protection contre la grippe accordée à mes petits enfants et pour plusieurs autres faveurs, ce que je publie comme je l'avais promis. *Dame J. Paradis.* — ST-DAMASE : Guérison de maux de tête et de mains après promesse de s'abonner au *Messenger*, et de publier cette guérison, si elle était accordée, *Vve Frs. Mignault.* — N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : Je viens remercier sainte Anne de m'avoir guérie du mal d'yeux, après avoir promis de publier cette guérison dans le *Messenger*, si je l'obtenais. *Une abonnée.*

ISLE-VERTE : Une femme des Etats-Unis désire remercier sainte Anne pour soulagement obtenu dans un voyage fait au Canada. *L. J. L. Ptre.* — PETITE-RIVIERE, CG. GASPÉ : Mille actions de grâce à la bonne sainte Anne pour guérison de maladie de nerfs, après promesse de s'abonner au *Messenger*, et de publier cette guérison. *Dme H. Dunn.* — ST-OCTAVE : J'attribue à sainte Anne la guérison d'une irritation de poitrine et je l'en remercie de tout cœur. *Une abonnée.* — Mille remerciements à sainte Anne pour 2 guérisons obtenues, après avoir promis pour l'une de la faire publier, pour l'autre de faire un pèlerinage à son sanctuaire. *P. Boutin.* — Merci mille fois bonne sainte Anne, de la grande grâce que vous m'avez accordée. Daignez me continuer votre protection. *S. B.* S. CHARLES DE CAPLAN : Après neuvaines faites à la Ste Face et à sainte Anne et promesse de publier la faveur que je désirais obtenir, j'ai été exaucée. Reconnaissance aussi pour plusieurs autres faveurs. *Une abonnée.* —

Mille actions de grâces pour plusieurs faveurs obtenues par notre bonne et tendre Mère. *N. N.* — ISLE-VERTE : Remerciements à sainte Anne pour guérison obtenue d'un mal de côté, après en avoir promis la publication dans le *Messenger*. — NEW-RICHMOND : 3 personnes remercient sainte Anne pour faveurs obtenues. *Hectorine*. — MATANE : Il y a un an je promis à la bonne sainte Anne que, si elle m'obtenait la guérison de ma petite fille, atteinte de convulsions, je ferais publier cette faveur dans le *Messenger*. De plus, je fis dire une messe et je menai ma petite fille à l'église pendant l'Octave de la fête de sainte Anne. Depuis un an, le mal n'a pas reparu et mon enfant se porte bien. Je dois encore une autre faveur à l'intercession de sainte Anne. Je la remercie de tout cœur ! *Mme Chs. P.*

RECOMMANDATIONS.

La visite pastorale de Mgr de Rimouski et les différentes œuvres diocésaines ; 30 grâces particulières ; 4 familles dans la misère ; 10 enfants pour faire une bonne 1^{ère} communion ; 6 mères pauvres, souffrant de peines d'esprit ; 8 enfants de caractère difficile ; 12 mères pour bien élever leurs enfants ; 6 pères pour leur conversion ; 12 jeunes filles pour connaître leur vocation ; 10 pauvres familles aux Etats ; 5 enfants peu intelligents ; 20 pécheurs pour conversion ; 4 objets perdus ; 4 filles débauchées ; 12 enfants vicieux ; 1 vieillard adonné à l'impureté ; 4 pères demandent ouvrage et santé ; 4 enfants pour leur éducation ; 10 mères demandent la santé ; 3 familles pour grâces particulières ; 10 mères ; 10 ivrognes ; 18 bonnes morts ; 10 mères et leurs enfants ; 3 jeunes gens en voyage ; 2 convalescents ; 1 jeune fille folle ; 15 fa-

milles pour grâces particulières ; 12 institutrices et leurs élèves ; 10 personnes éloignées de leur famille ; 8 défunts ; 12 conversions ; 10 actions de grâces, 12 personnes en danger de perdre la foi ; 14 jeunes gens ; 3 curés et leurs paroisses ; 10 blasphémateurs. Plusieurs autres grâces particulières.

ABONNÉS DÉFUNTS: Georges St. Amand et Geneviève Gosselin, épouse d'Olivier Ouellet, de St-Moïse.

DONS A STE ANNE.

Une abonnée Cedar-Hall, 25 cts ; Zéphirin Sirois, Nashua, \$1 ; R. W. Lindsay, Isle-Verte, \$2 ; P. Lamoureux, Montréal, \$1 ; Une abonnée, \$1 ; Dame Marie Blais, Dayton, 25 cts ; une abonnée, Cedar-Hall, 25 cts ; Dlle Anna Beaulieu, St-Ulric, \$5 ; Dme Vve Prudent Morin, St-Ulric, 25 cts ; Anonyme, \$1.05 ; Gaspard Dion, Matane, \$1.00 ; Victor Proulx, St-Anaclet, 25 cts ; Adèle Lévesque, Assomption McNider 25 cts ; Dme Octave Chouinard, Dayton, 15 cts ; M. Terriault, Nashua \$1.00 ; Jos. D'Amour, Holyoke, Mass. 30 cts ; C. Grenier, Gleicher, Alberta, T. N. O. \$2 ; Succession Prudent Renouf, Trois-Pistoles, \$5 ; Anonyme, 26 cts ; Dme Louis Bouchard, Chicopée, Mass. 25 cts ; Dme Jos. Desjardins, Chicopée, 25 cts ; J. Bte. Dubé, Grenville, 30 cts ; Servule Morin, 30 cts ; Anonyme, 20 cts.

Rév. M. Cléophas Bourduas, décédé le 19 avril, à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal, Rév. M. Bénéni Joseph Leclaire, de St-Hyacinthe, décédé à l'Hotel-Dieu ; Rév. M. J. B. Duhamel, décédé le 28 avril, à St-Dominique, diocèse de St-Hyacinthe ; Rév. M. Isid. Herménégilde Noisieux, ancien curé du diocèse de St-Hyacinthe, décédé le 1er mai, étaient membres de la Société d'une messe, section provinciale.

F. X. Ross, Sectr.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanche et fêtes d'obligation : Grand'messe : 9½ hrs. En hiver 9¼ hrs.

Vépres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers : — Dernière messe : en été 7½ hrs., en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.000 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Horaires des messes : Grand'messe \$3.00. Mes-es-basses, 50 cts. Acquittés dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3^o Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 50 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste Anné, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'affligie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE